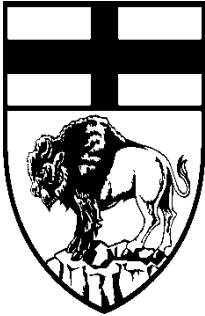


Lundi 4 mai 2026



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

FEUILLETON N° 48
ET AVIS

TROISIÈME SESSION, QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE ET RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES

TREIZE HEURES TRENTE

AFFAIRES COURANTES

DÉPÔT DE PROJETS DE LOI

Ministre ASAGWARA

(N° 7) — *Loi modifiant la Loi sur la gouvernance et l'obligation redditionnelle au sein du système de santé/The Health System Governance and Accountability Amendment Act*

M. le ministre BUSHIE

(N° 12) — *Loi sur la Société Couronne-Autochtones du Manitoba/The Manitoba Crown-Indigenous Corporation Act*

M^{me} la ministre FONTAINE

(N° 22) — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (champ de compétence autochtone)/The Child and Family Services Amendment Act (Indigenous Jurisdiction)*

Ministre ASAGWARA

(N° 24) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique/The Public Health Amendment Act*

M. le ministre BUSHIE

(N° 25) — *Loi modifiant la Loi sur la pêche, la Loi sur les forêts et la Loi sur la conservation de la faune/The Fisheries Amendment, Forest Amendment and Wildlife Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 200) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (attestations médicales)/The Employment Standards Code Amendment Act (Sick Notes)*

M. WHARTON

(N° 219) — *Loi modifiant la Loi sur la réglementation des alcools, des jeux et du cannabis et la Loi sur la Société manitobaine des alcools et des loteries (vente au détail d'une gamme élargie de boissons alcoolisées)/The Liquor, Gaming and Cannabis Control Amendment and Manitoba Liquor and Lotteries Corporation Amendment Act (Expanding Liquor Retail)*

M. WASYLIW

(N° 236) — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques (rapport sur l'absentéisme chronique)/The Public Schools Amendment Act (Chronic Absenteeism Reporting)*

M. WASYLIW

(N° 237) — *Loi modifiant la Loi sur les centres de réception des communications d'urgence pour le service 911/The Emergency 911 Public Safety Answering Point Amendment Act*

M. WASYLIW

(N° 238) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (accords de non-concurrence et de non-sollicitation)/The Employment Standards Code Amendment Act (Non-Compete and Non-Solicitation Agreements)*

M. LOISELLE

(N° 300) — *Loi modifiant la Loi sur la Fondation dénommée « The Winnipeg Foundation »/The Winnipeg Foundation Amendment Act*

M^{me} COMPTON

(N° 301) — *Loi modifiant la Loi constituant en corporation la « Westminster United Church Foundation »/The Westminster United Church Foundation Incorporation Amendment Act*

RAPPORTS DE COMITÉS

DÉPÔT DE RAPPORTS

DÉCLARATIONS DE MINISTRE

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉ

QUESTIONS ORALES

PÉTITIONS

M. BALCAEN

M. BEREZA

M^{me} BYRAM

M^{me} COOK

M. EWASKO

M. GOERTZEN
M. GUENTER
M^{me} HIEBERT
M. JOHNSON
M. KHAN
M. KING
M. LAGASSÉ
M^{me} LAMOUREUX
M. NARTH
M. NESBITT
M. PERCHOTTE
M. PIWNIUK
M^{me} ROBBINS
M. SCHULER
M^{me} STONE
M. WHARTON
M. WOWCHUK

GRIEFS

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

QUESTIONS ÉCRITES

M. LAGASSÉ

1. De nombreux électeurs de la circonscription électorale du Chemin-Dawson ont exprimé des inquiétudes concernant la société Sio Silica. Le mois dernier, M^{me} Carla Devlin, présidente de cette société, a déclaré publiquement que son projet irait de l'avant une fois la licence environnementale approuvée. Le ministre de l'Environnement et du Changement climatique pourrait-il préciser si la direction de Sio Silica a reçu des promesses ou des garanties qui expliqueraient un tel niveau de certitude quant à l'avenir du projet?
2. Compte tenu de la déclaration publique de la présidente de Sio Silica selon laquelle le projet irait de l'avant, le ministre de l'Environnement et du Changement climatique pourrait-il confirmer si le gouvernement provincial envisage réellement de délivrer une nouvelle licence environnementale à Sio Silica et, le cas échéant, fournir un échéancier clair en ce qui concerne cette décision?
3. La proposition précédente de Sio Silica a été rejetée en raison des risques pour l'eau potable et de ses méthodes d'extraction non éprouvées. La présidente de Sio Silica a souligné que la mine contenait 15 milliards de tonnes de dépôt de sable de silice et que la société avait l'intention de l'extraire dans sa totalité. Quelles sont les nouvelles preuves scientifiques que le gouvernement provincial a examinées et a-t-il conclu que le projet pouvait désormais aller de l'avant sans compromettre les aquifères du Manitoba et l'eau potable de milliers de Manitobains?

COMITÉ PLÉNIER

COMITÉ DES SUBSIDES

(76 heures 22 minutes)

(enceinte — Conseil exécutif)

(salle 254 — Logement, Lutte contre les dépendances et Lutte contre l'itinérance)

(salle 255 — Justice)

ÉTAPE DU RAPPORT — AMENDEMENTS

M. le *ministre* WIEBE

(N° 3) — *Loi modifiant la Loi sur la Société d'assurance publique du Manitoba/The Manitoba Public Insurance Corporation Amendment Act*

(amendements [2] — M. KING)

Projet de loi désigné

M. le *ministre* WIEBE

(N° 4) — *Loi modifiant la Loi sur les questions constitutionnelles/The Constitutional Questions Amendment Act*

(amendement [1] — M. BALCAEN)

Projet de loi désigné

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N° 5) — *Loi modifiant la Loi sur l'accessibilité pour les Manitobains et la Loi sur les journées, les semaines et les mois commémoratifs (Semaine de sensibilisation à l'accessibilité)/The Accessibility for Manitobans Amendment Act and The Commemoration of Days, Weeks and Months Amendment Act (Access Awareness Week)*

(amendements [3] — M^{me} la *ministre* FONTAINE)

(amendements [2] — M^{me} BYRAM)

Projet de loi désigné

M. le *ministre* WIEBE

(N° 31) — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*

(amendements [2] — M. BALCAEN)

Projet de loi désigné

APPROBATION ET TROISIÈME LECTURE

M. le *ministre* WIEBE

(N° 2) — *Loi modifiant la Loi sur la distribution non consensuelle des images intimes/The Non-Consensual Distribution of Intimate Images Amendment Act*

(amendé — comité)

Projet de loi désigné

M^{me} la *ministre* MARCELINO

(N^o 10) — *Loi modifiant le Code des normes d'emploi (congé d'attachement en cas d'adoption ou de recours à la gestation pour autrui)/The Employment Standards Code Amendment Act (Attachment Leave for Adoption and Surrogacy)*

Projet de loi désigné

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N^o 17) — *Loi modifiant la Loi sur le registre des mauvais traitements infligés aux adultes/The Adult Abuse Registry Amendment Act*

Projet de loi désigné

M^{me} la *ministre* FONTAINE

(N^o 23) — *Loi modifiant la Loi sur le protecteur des enfants et des jeunes/The Advocate for Children and Youth Amendment Act*

Projet de loi désigné

M. le *ministre* WIEBE

(N^o 30) — *Loi sur le Comité d'examen des décès causés par de la violence de la part d'un partenaire intime/The Intimate Partner Violence Death Review Committee Act*

Projet de loi désigné

DEUXIÈME LECTURE

M. le *ministre* MOYES

(N^o 21) — *Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'eau potable/The Drinking Water Safety Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

M. le *ministre* MOSES

(N^o 47) — *Loi modifiant la Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle/The Apprenticeship and Certification Amendment Act*

Projet de loi choisi par l'opposition

MOTIONS ÉMANANT DU GOUVERNEMENT

M^{me} la *ministre* FONTAINE

Que l'Assemblée réaffirme son respect et son appui à la convention de transition ainsi que son respect de la volonté démocratique des électeurs du Manitoba.

FEUILLETON DES AVIS

AVIS DE MOTIONS POUR LE PROCHAIN JEUDI OÙ SERONT EXAMINÉES LES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

PROPOSITIONS

M^{me} HIEBERT — Proposition visant à exhorter le gouvernement provincial à accorder la priorité aux difficultés auxquelles font face les familles manitobaines

9. Attendu :

que le Manitoba continue de subir les pires pressions au pays en ce qui concerne le coût de la vie;

que le Manitoba a affiché un taux d'inflation global de 3 %, ce qui le place ex aequo au premier rang au Canada;

que la pression extrême des dépenses quotidiennes est un lourd fardeau pour les familles manitobaines, qui se voient obligées de choisir les dépenses auxquelles elles donnent la priorité;

que le prix des aliments demeure un facteur déterminant de la hausse des coûts au Manitoba;

que le prix des aliments au Manitoba a connu un taux d'inflation de 4,9 %, soit le plus élevé du pays, ce qui fait que l'épicerie est de moins en moins abordable pour de nombreuses familles manitobaines;

que bien qu'il soit présent dans tous les secteurs de l'industrie agricole, le Manitoba est la province où l'alimentation connaît le plus de prix records;

que l'agriculture, qui représente près de 10 % du PIB du Manitoba, joue un rôle crucial dans la vie quotidienne des Manitobains, dans leurs moyens de subsistance et dans l'économie de la province;

que 81 000 Manitobains travaillent dans l'industrie agricole, générant 29,5 milliards de dollars en retombées économiques au Manitoba;

que la province ne dispose pas d'une infrastructure suffisante de transformation et qu'elle doit expédier ses produits agricoles hors de ses frontières pour les faire transformer, ce qui prive les Manitobains de bons emplois;

que sous le gouvernement provincial actuel, le Manitoba a pris du retard sur les provinces voisines pour l'accès à de nouveaux marchés et la conclusion de nouveaux accords commerciaux lui permettant de vendre ses produits agricoles de calibre mondial;

que l'approvisionnement alimentaire de la province est à risque,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à prendre des mesures immédiatement afin de réduire le fardeau bureaucratique écrasant pour les agriculteurs et de s'attaquer aux causes économiques sous-jacentes de l'inflation du prix des aliments.

AVIS DE RÉUNIONS DE COMITÉ

Le Comité permanent de la justice se réunira le mardi 5 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mardi 5 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le jeudi 7 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le jeudi 7 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent du développement social et économique se réunira le mardi 12 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 254 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des affaires législatives se réunira le mardi 12 mai 2026, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif, à Winnipeg, afin d'examiner les projets de loi dont il est saisi.

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 15 mai 2026, à 14 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024;
- *Audits des comptes publics et d'autres états financiers* du vérificateur général daté de décembre 2024;
- rapport annuel et comptes publics de la province du Manitoba pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025;
- *Public Accounts and Other Financial Statement Audits* du vérificateur général daté de décembre 2025;
- *Suivi des recommandations* du vérificateur général daté de mars 2019 :
 - « Keeyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations »;

- *Suivi des recommandations* du vérificateur général daté de mars 2020 :
 - « Keyask Process Costs and Adverse Effects Agreements with First Nations »;
 - « Public Accounts and Other Financial Statements Audits ».

* * *

Le Comité permanent des comptes publics se réunira le vendredi 15 mai 2026, à 16 heures, dans l'enceinte de l'Assemblée, à Winnipeg, afin d'examiner les rapports qui suivent et dont il a été saisi :

- *Rapports d'enquête* du vérificateur général daté d'août 2021 :
 - « Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth »;
 - *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2024 :
 - « Rapports d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth »;
 - *Suivi des recommandations précédemment émises* du vérificateur général daté de février 2026 :
 - « Rapport d'enquête : Programme d'indemnisation pour dommages attribuables aux inondations artificielles du barrage Shellmouth ».
-